

vedette à une exposition de l'UQAM

par Jean-Pierre Proulx

L'Université du Québec à Montréal inaugurerait hier soir une exposition sur la maison rurale traditionnelle. On y a mis vedette un type de maison ancienne devenu aujourd'hui extrêmement rare: la maison en "colombage pierroté".

Il n'existe plus de fait que cinq maisons de ce genre en Amérique: une à Kahokia, en Illinois, une autre à Sainte-Geneviève, au

Missouri. Au Québec, on en compte actuellement trois: une à Sainte-Famille de l'île d'Orléans, l'autre sur l'île de Montréal et enfin une dernière à Rimouski-Est.

C'est cette dernière que l'exposition décrit plus particulièrement. Ce sont MM. Gilles Vilandré, architecte, et Michel Lessard, historien, tous deux co-auteurs de "l'Encyclopédie de la maison québécoise", qui en ont fait la découverte il y a quelques années. Depuis lors, ils en ont fait le curetage grâce auquel la structure d'origine de la maison est apparue clairement. Une maquette, réalisée par l'artiste québécois Bruno Humberti, fait d'ailleurs voir d'une façon pédagogique tous les éléments de ce mode de construction.

En gros, la technique de "colombage pierroté" consiste à déposer verticalement des pièces de bois équarries, distinctes l'une de l'autre de huit pouces à quatre pieds et à remplir les interstices de glaise, (ou de torchis ou de mortier) et de petites pierres. Cette structure était ensuite recouverte d'un crépi retenu par des chevillettes fichées dans le colombage. La maison de Rimouski-Est avait été subséquemment couverte de planches.

Cette technique, ont expliqué MM. Vilandré et Lessard, remonte au Moyen-Age. On en retrouve ici des dizaines et des dizaines de mentions dans les inventaires, relations et autres documents du

XVIIe siècle de la Nouvelle-France. L'inadaptation de ce procédé à nos conditions physiques explique en bonne partie son abandon par les constructeurs passés et ce, dès le début du XVIIIe siècle.

La maison de Rimouski-Est appartient depuis l'été dernier à Me Gilles Rivard, un homme d'affaires de Québec. Elle a été depuis classée par le ministère des Affaires culturelles.

Signalons que l'exposition organisée par la Collection d'Art de l'UQAM durera du 4 au 23 décembre. La salle d'exposition située au 3450, Saint-Urbain (pres de Sherbrooke) est ouverte gratuitement de 12h00 à 20h00 du lundi au vendredi, et de 12h00 à 17h00 le samedi et le dimanche.



Cette maison en colombage pierroté, qui s'élève à Rimouski-Est, constitue le coeur de l'exposition qui s'est ouverte hier soir à l'UQAM sur la maison rurale traditionnelle. Ce type de maison était fort courant au début de la colonie française et jusque vers 1740 mais elle est devenue aujourd'hui très rare. De fait, on n'en connaît actuellement que cinq spécimens en Amérique du Nord, dont deux aux États-Unis (vallée du Missisipi). La maison tire son nom de fait qu'elle était de pièces de bois placées verticalement et entre lesquelles on mettait un mélange d'argile et de pierres. Elle était peu adaptée à notre climat d'où sa disparition rapide.

Des maisons en colombage pierroté ont abrité les premiers colons, mais on n'en retrouve plus que trois au Québec

par Vianney DUCHESNE
envoyé du Soleil à
MONTREAL

L'habitation est la première manifestation de la culture de l'homme; la maison évolue à travers les siècles en même temps que la connaissance de son constructeur évolue

L'architecture se classe parmi les faits culturels les plus marquants de notre histoire. C'est ainsi que la compréhension des phénomènes socio-culturels est aussi importante que celle des événements politiques

C'est dans cet esprit que l'Université du Québec, à Montréal, a décidé de tenir annuellement une exposition sur le patrimoine culturel des Québécois. Cette année on a choisi comme thème la maison d'esprit européen en présentant comme exemple l'un des plus anciens types de construction de la Nouvelle-France: la maison de colombage pierroté.

L'exposition a été montée sous la responsabilité du peintre Umberto Bruni, directeur de la "Collection d'art" de l'UQAM. Pour l'occasion on a choisi d'illustrer cette méthode de construction issue du Moyen-Age à l'aide de la maison Lamontagne de Rimouski.

Cette vieille maison, dont les travaux de curetage ont débuté à l'été 1973, est l'une des cinq maisons à colombage pierroté de l'Amérique; deux se trouvent aux Etats-Unis, où elles sont "vénérées", une dans la région de Montréal et une autre à l'Île d'Orléans. Celle de Rimouski a été "découverte" par l'historien Michel Lessard et l'architecte Gilles Vilandré de Québec. C'est ainsi que tous deux ont participé à l'organisation de l'exposition.

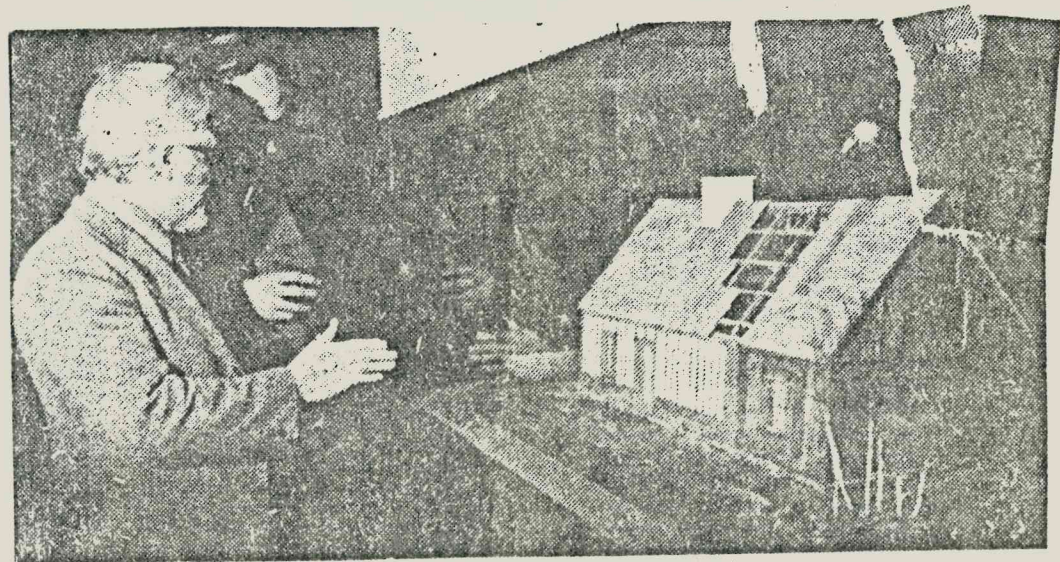
Pour M. Bruni, qui a construit une réplique exacte, à l'échelle, de la maison Lamontagne; cette façon de construire était la plus logique. Il a avoué avoir trouvé un vif intérêt à refaire, en miniature, les mêmes gestes que les artisans du milieu du 18^e siècle.

BOIS ET PIERROTAGE

La technique du colombage pierroté consiste à construire avec des pièces de bois équarries et qui sont placées à la verticale, avec un espace entre chaque pièce. Cet espace est rempli avec un mélange de terre glaise, d'herbe, de petites pierres, de mortier ou encore de brique. On utilisait alors les matériaux qui se

trouvaient sur place. Cette structure était ensuite recouverte d'un crépi retenu par des chevilles fichées dans le colombage.

Pour isoler les endroits où l'air pouvait pénétrer, on utilisait de l'écorce de cèdre.



Maison Lamontagne

Cette maquette est une réplique exacte du type de maison "importée" de la Bretagne par les premiers colons de la Nouvelle-France. Elle a été réalisée par l'artiste

Le Soleil, Luc Dumoulin

montréalais Umberto Bruni que l'on voit d'ailleurs en train d'expliquer ce procédé de construction.

jeudi 6 décembre 1973

...suite



Colombage pierroté

Cette photo de la maison Lamontagne à Rimouski montre ce qu'est le colombage pierroté: les barres verticales blanches sont le mortier avec des petites pierres

tandis qu'en plus foncé ce sont les pièces de bois équarries; celles des coins ont 14 pouces de chaque côté.

Dans le cas de la maison de Rimouski, comme c'était la coutume à l'époque, les pièces de bois partaient du niveau du sol. A l'intérieur il n'y avait pas de plancher, ou plutôt un, mais en terre battue. La maison n'était donc pas à l'abri de l'humidité. C'est d'ailleurs pour cette raison que peu de ces bâtisses ont tenu le coup jusqu'à nos jours.

C'est aussi pour cette raison que nos ancêtres se sont rendus compte que leur "importation" de la Normandie ne répondait pas aux exigences du climat de la Nouvelle-France. Dès le début du 18^e siècle, ce procédé est abandonné par les constructeurs au bénéfice de méthodes plus appropriées à notre climat.

Il est à noter que le colombage pierroté a été utilisé dans la construction de l'église de la Petite - Rivière - Saint - François, en 1777. Cependant, cette bâtisse fut démolie en 1903.

En France, notamment en Normandie et en Bretagne, les maisons de ce genre ne sont

pas rares. D'ailleurs, l'exposition à l'UQUAM fait voir d'excellentes photos pour le prouver. Mais, là comme ici,

ces maisons ne reçoivent pas la même attention qu'aux Etats-Unis

Tout de même, pour l'historien Lessard, le Québec est plus avancé que la France dans la recherche du style de la maison rurale traditionnelle. Il a souligné le fait qu'en France les monuments historiques sont les châteaux et toutes ces choses illustrant la vie de l'élite. Il souhaite donc que les recherches, des deux côtés de l'Atlantique, soient poursuivies afin de bien connaître l'évolution de l'architecture traditionnelle.

\$100,000

M. Lessard a évalué à \$100,000 le coût de restauration de la maison Lamontagne. Elle appartient actuellement à Me Gilles Rivard, avocat québécois. Mais, à la suite des premiers résultats du curetage, résultats rendus publics par les journaux, le ministère des Affaires culturelles a signifié, par huissier s'il vous plaît, son intention de "classer" cette maison. Mais, depuis, plus rien...

C'est donc pour cette raison que MM. Lessard et Vilandré souhaitent une collaboration gouvernement-entreprise privée. Selon eux, le gouvernement ne peut tout faire. L'entreprise privée a aussi ses responsabilités, mais une franche collaboration est essentielle pour la protection du patrimoine du Québec